



Le + syndical

- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central UES

- Mireille DE VOLDER (GFI Informatique Méditerranée) - Alain GUILLOU (GFI Informatique Ouest) - Benoît WENK (GFI Informatique EST) -
- Olivier YERLE (GFI Progiciels) - Pierre ROI (GFI Informatique et Production) -

Section syndicale **CFE-CGC**
 Groupe GFI Informatique
 Bureau 624 , 12 rue Rouget de Lisle
 92130 Issy les Moulineaux
 Mail : cgcgfi@free.fr
 tél : 01 46 62 34 58
 (répondeur si absent) ou port : 06 83 09 41 92
 Site WEB :

www.fieci-cgc.org/cgcgfi ou
 navigateur internet + cgcgfi

Numéro 126 – 15 février 2010

Saint-Ouen ... et le reste du monde ?

(1) Selon le planning établi par la Direction, **les premières équipes devraient emménager à Saint Ouen à partir du 15 juin 2010** ; probablement celles qui sont actuellement basées à Issy Val de Seine (*Progiciels, Oracle, SAP, le service Formation, des gestionnaires de paie, le bureau syndical CFE-CGC...*) car, selon les informations transmises par P CHIARELLI, directeur de la branche « logiciels », le bail qui arrive à échéance le 30 juin 2010, n'a pas été reconduit.

(2) **NAO :**
Négociations

Annuelles

Obligatoires

(salaires, participation, intéressement, formation, temps de travail...)

(3)
GFI All In One :

nom de code attribué par la Direction, à grand renfort de communication interne, à l'opération de regroupement de toutes les équipes Ile de France dans le site unique de Saint Ouen. Le Groupe de travail institué par la Direction dans le cadre de cette opération, comporte notamment 5 représentants des CHSCT concernés et un représentant par Organisation Syndicale.

A l'heure où vous lirez ces lignes, il restera **un peu plus de 100 jours(1)**, avant que les premières équipes du Groupe GFI en Ile de France, ne s'installent à Saint Ouen, dans l'immeuble neuf choisi par la Direction, en remplacement des 7 sites actuels.

La **CFE-CGC** fera preuve de la plus grande vigilance tout au long de cette opération d'envergure qui aura des conséquences importantes sur les conditions de travail de près de 800 salariés.

Mais cette opération aura aussi valeur d'exemple : elle révélera de façon concrète, d'une part le véritable degré d'attention que la Direction porte aux conditions de travail des salariés, d'autre part sa capacité à traduire en actes, les « promesses » faites en décembre 2009, tout spécialement pour ce qui concerne les « mesures d'accompagnement » (position CFE-CGC : compensation des surcoûts et des surtemps de trajet).

En pleine négociation avec les Organisations Syndicales, sur les moyens à mettre en œuvre dans l'entreprise, pour prévenir les situations de stress, la Direction devra se montrer particulièrement vertueuse...

Mais la **CFE-CGC** garde les pieds sur terre : **la présente opération ne concerne pas les 5200 autres salariés du Groupe GFI en France !**

La Direction ne saurait donc s'en servir comme prétexte, pour différer des négociations cruciales pour TOUS les salariés, parmi lesquelles en premier lieu, **la négociation sur les salaires !**

C'est pourquoi, **dès le 3 février nos représentants ont écrit à V ROUAIX**(cf extrait de notre lettre au verso, version complète disponible sur notre site WEB) **pour demander sans délai, l'ouverture des NAO (2) !**

Les dossiers s'accumulent sur la table des négociations : organisation sociale du Groupe, stress, GPEC, salaires A l'aube de la 3^{ème} année de crise, **l'impatience des salariés est palpable**: ils ont consenti des efforts, l'heure est désormais venue de leur rendre la monnaie de leur pièce !

La CFE-CGC

Aménagement de vos postes de travail à Saint Ouen :

« open spaces » ou bureaux classiques avec porte et cloisons ?

Votre avis est important : exprimez vous !

La **CFE-CGC** met à votre disposition **un sondage flash sur son site internet :**

du vendredi 26 février 2010

au mardi 9 mars, soyez nombreux à répondre à nos questions !

Face à la Direction, nous défendrons les positions que vous aurez exprimées dans le sondage, et notamment le 10 mars lors de la 3^{ème} réunion du Groupe de travail

GFI All In One (3)

NB : d'autres sondages seront mis en ligne ultérieurement : rendez nous visite régulièrement !

Extraits de la lettre envoyée le 3 février 2010, à V ROUAIX, par la CFE-CGC (version complète cf notre site WEB)

« Monsieur le Président,

Le 30 janvier 2009, vos représentants ouvraient les NAO en portant ce point à l'ordre du jour de la réunion de la commission paritaire de l'UES de ce même jour.

Plus de 12 mois s'étant désormais écoulés, et aucune information ne nous ayant été transmise à ce jour sur votre intention d'ouvrir prochainement ces mêmes négociations au titre de 2010, la CFE-CGC, conformément aux textes (L 2242-1 du Code du Travail) prend l'initiative et vous demande l'ouverture des NAO 2010.

La question des salaires est cruciale, qui plus est après la longue période de blocage que vous avez instituée, officiellement jusqu'au 31 décembre 2009..... »

Dans cette lettre, nous avons également demandé l'ouverture « d'un processus accéléré de négociation pour la mise en place de mesures d'accompagnement dans le cadre du regroupement des équipes Ile de France à Saint Ouen. »

Réponse de la Direction : ces 2 points ont été portés à l'ordre du jour de la réunion de la commission paritaire du 17 février 2010 !... à suivre !

Retraites : au jour où nous écrivons ces lignes, le 15 février, toutes les Organisations Syndicales sont reçues par le Président de la République qui va fixer la feuille de route 2010. **La réforme des systèmes de retraites est en ligne de mire !**

Restez informés des **positions défendues spécifiquement par la CFE-CGC, pour les cadres et l'encadrement** : visitez régulièrement notre site confédéral : www.cfecgc.org

Réunion de la commission prévoyance-santé du 1^{er} février 2010: quelle déception !

La santé des salariés n'intéresserait-elle plus certaines organisations syndicales ? **Seules la CFE-CGC et la CFDT étaient présentes pour cette 1^{ère} réunion de l'année** où le courtier VERSPIEREN a confirmé le bon résultat du régime de santé complémentaire (*mutuelle*) : **excédent de 2%** ! Comme nous vous l'avions dit le mois dernier : en dépit d'une réduction des cotisations de 7%, d'une augmentation du PMSS de 3%, et d'un doublement de la taxe CMU, c'est une excellente performance !

Le bon sens aurait voulu qu'un élargissement des garanties soit mis en place dès le 1^{er} janvier 2010 !

La Direction s'y est fermement opposée et le courtier a estimé que l'assureur s'y opposerait !

La CFE-CGC dénonce cette situation de « bi-blocage » irrationnel, et s'interroge sur les intentions réelles de la Direction ...

Ne serait-elle pas en train de mijoter un de ces « coups de com' » dont elle est devenue coutumière ? Retarder aujourd'hui l'élargissement des garanties, pour l'intégrer plus tard, dans son plan « mieux-être au travail », délicate désignation de ce qui n'est en réalité que le « plan anti-stress » exigé par la loi !

L'avenir le dira ...

Mais, si jamais, tel devait être le cas, alors ...

ITEFIN aux abois ?

Il ne faut pas l'oublier : ITEFIN est l'actionnaire principal de GFI Informatique (environ 28% du capital détenu, soit environ 15 millions d'actions sur 54 Millions au total). **Cette structure qui dispose de 2 postes au conseil d'administration, est détenue par le fonds d'investissement APAX majoritaire, et par les dirigeants** (ou ex-dirigeant) : M BEILIN, P CHIARELLI, V ROUAIX et J TORDJMAN, et a **contracté un emprunt « in fine » d'un montant proche de 51M€, d'échéance 2012** : l'objectif visé étant la réalisation d'une « jolie » plus-value à cette date **Le paiement des intérêts de la dette étant assuré par le versement de dividendes issus de GFI Informatique** (3, 3M€ au titre de 2008, sur la base de 0,22€ par action).

La crise étant passée par là, les perspectives de plus-value se sont éloignées! **Le cours de l'action GFI s'étant effondré de 6€ au 31/12/2007 à 2,57€ au 31/12/2008, les capitaux propres d'ITEFIN sont devenus négatifs** : une telle situation ne peut légalement se prolonger au-delà de la mi-2011 !

Dans l'attente d'une éventuelle embellie boursière, des avances récurrentes en compte-courant ont été réalisées par des actionnaires : **ITEFIN serait-il aux abois ?**

Il ne fait pas de doute que cette « structure » attend avec impatience un versement de dividendes au titre de 2009 ...le 17 mars les résultats 2009 du Groupe GFI, seront publiés et les dés seront (presque) jetés!

La CFE-CGC ne cesse de le répéter : distribuer des dividendes au titre de 2009 fera courir un risque fort au Groupe GFI, et agira comme une provocation face aux 10000 salariés du Groupe auxquels la Direction a infligé : un blocage des salaires + une « participation-aumône » + la suppressions de bon nombre d'emplois !

STRESS : il y a de quoi en faire une maladie !

A quand la mise en place d'un « baromètre stress » dans le groupe GFI ?

La CFE-CGC est l'Organisation Syndicale pionnière en matière de lutte contre le stress en entreprise. Depuis des années, elle met en évidence ce phénomène et **son baromètre national fait désormais référence !** Celui d'octobre 2009 fait apparaître que la majorité des salariés se sentent crispés ou tendus à cause de leur travail :

- 74% sont fréquemment interrompus dans leur travail
- 71% sont tendus ou crispés à cause de leur travail
- 68% ont des difficultés à concilier travail et vie privée
- 51% sont confrontés à des clients agressifs
- 48% se sentent mal jugés dans leur entreprise
- 42% se sentent en situation de concurrence avec leurs collègues
- 38% ont des migraines ou des maux de tête
- 34% doivent exécuter des actions qui ne correspondent pas à leur éthique

Dans le Groupe GFI, et depuis plusieurs années, les représentants de la **CFE-CGC** proposent une démarche incluant **une mesure initiale de cette nature, dans toutes les entités**, ainsi qu'une **prise de conscience par chacun** (tout spécialement par les membres de la Direction et le management) **des attitudes génératrices de stress.**

Nous avons suggéré une approche via le théâtre en entreprise : cette pédagogie qui rencontre un très vif succès, apporte une histoire commune à tous les participants, constitue un élément déclencheur et laisse une empreinte !

La mise en scène réaliste mais humoristique de la vie quotidienne en entreprise fait réfléchir à coup sûr le spectateur ! Dramatiser...pour dédramatiser !

Une fois n'est pas coutume ! La Direction aurait donné une suite positive à notre proposition : selon les informations dont nous disposons, une première représentation de la compagnie théâtrale « Théâtre à la carte » se serait tenue au cours du « symposium » de février 2010 qui a rassemblé la plus grande partie de la Direction et du management !

Ce n'est qu'un début !

A suivre